
Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Essai sur la circulation des savoirs cartographiques traitant des Antilles, XVI^e-XVIII^e siècles

Caroline Seveno

Number 165, May–August 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020644ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020644ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Seveno, C. (2013). Essai sur la circulation des savoirs cartographiques traitant des Antilles, XVI^e-XVIII^e siècles. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (165), 75–95. <https://doi.org/10.7202/1020644ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Essai sur la circulation des savoirs cartographiques traitant des Antilles, XVI^e-XVIII^e siècles

Caroline SEVENO¹

Plusieurs traditions cartographiques cohabitent dans les Antilles dès la découverte de ces dernières. L'Espagne, l'Angleterre et la France entre autres colonisent peu à peu cet espace et en dressent des cartes qui permettent à la fois une connaissance des terres insulaires mais aussi de légitimé, par un objet visuel, les prises de possessions successives. Ces puissances cartographiques principalement leurs possessions mais une telle proximité provoque des croisements, tant des personnels que des documents eux-mêmes. Après l'élaboration d'un corpus de 4 515 cartes² reposant sur les productions des trois grandes puissances, nous pouvons – après une simple observation – constater que ces supports passent d'un Etat à l'autre.

Par un phénomène d'échange ou de mimétisme, nous pouvons supposer que les savoirs de l'autre vont alors être appropriés, incorporés, assimilés par l'ensemble des producteurs³ au point que nous pourrions parler de « common knowledge »⁴. La cartographie est devenue, entre les XVI^e et XVIII^e siècles, un savoir pratique mis à la disposition des gouvernements non seulement métropolitains mais aussi locaux. Dès lors, comme tout matériel utile à l'établissement du bon gouvernement

1. Caroline Seveno, Docteur en histoire, « La cartographie antillaise: Genèse, pratiques et usages dans une perspective comparative (France, Angleterre et Espagne, XVI^e-XVIII^e siècles), thèses soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne sous la direction de Dominique Margairaz, décembre 2011, ancienne ATER et chargée de cours à l'Université des Antilles et de la Guyane.

2. Un travail beaucoup plus large sur ces documents a été mené dans le cadre d'un doctorat : Caroline Seveno, *La cartographie antillaise : genèse, pratiques et usages dans une perspective comparative, France, Angleterre et Espagne XVI^e-XVIII^e siècles*, thèse de doctorat sous la direction de Dominique Margairaz, soutenu à Paris 1 Panthéon Sorbonne, décembre 2011.

3. Ce phénomène n'est pas propre à la cartographie, il fait d'ailleurs l'objet de nombreuses recherches faites entre autres par l'équipe de MASCIPO (UMR 8168).

4. Sur cette notion nous pourrions nous référer à Jean-Pierre Dupuy, « Common knowledge » et « sens commun », in *Cahiers de CREA* (école polytechnique), Paris, n° 11, avril, 1988.

colonial, il n'est plus seulement produit à l'ombre des cabinets des métropoles, mais, nous constatons de plus en plus une production sur place. Le savoir cartographique n'étant plus uniquement le fait des centres européens, les circulations se veulent de plus en plus multidirectionnelles. Les parcours des hommes et des documents rendent plus que jamais aléatoire le flux centralisateur qui allait, en droiture, des colonies aux métropoles. Désormais, ce qui est approprié par une puissance est assimilé par elle débouchant sur des productions originales puisqu'elles découlent d'un syncrétisme des connaissances européennes. Ce phénomène d'assimilation entre européens, dans un espace autre que le leur, peut être questionné. Généralement, lorsque nous parlons d'assimilation, il est couramment entendu qu'une tradition domine l'autre ; or, dans notre objet, il n'est pas question d'une puissance européenne supérieure aux autres. Nous sommes face à trois Empires qui dans un espace extrêmement restreint doivent cohabiter. A force de proximité, des échanges s'établissent et, par un effet de porosité des savoirs, les habitudes de l'un transparaissent dans les travaux de l'autre et vice et versa.

Ce constat peut être établi à la simple observation des documents. A la manière d'un magazine que nous feuilletions, nous voyons au fur et à mesure des schémas devenir identiques, des symboles s'uniformiser... De là, nous nous devons de nous interroger sur ce qui a impulsé cette dynamique. Pour ce faire, il nous faut, ici, travailler sur différents niveaux d'analyse. Nous voulons, en effet, saisir la complexité et la diversité des circulations qui, dans leur nature, diffèrent. Elles se déclinent de manière spécifique qui vont des cercles les plus larges, même s'ils restent ceux des milieux éclairés, jusqu'aux milieux spécialisés. Travailler sur la plus grande diffusion des cartes auprès d'un public plus nombreux est bien évidemment différent que de travailler sur des circulations s'opérant au sein des milieux scientifiques. Pourtant, si dans les fondements ces circulations sont particulières, ce qui nous occupe ici est de voir si elles ont participé à l'établissement d'un savoir commun.

La première des hypothèses en termes de croisement des cartographies est celle qui colle le plus à l'imaginaire propre aux Antilles ; c'est celle que nous nommons le pillage des savoirs. Nous pouvons effectivement supposer que, lorsqu'un navire est arraisonné, son matériel savant est accaparé. Pourtant, ce n'est pas la seule façon de piller le savoir. Les changements incessants dans la possession des îles peuvent, eux aussi, être envisagés. Sainte Lucie, par exemple, change quatorze fois de nationalités en l'espace de cent vingt ans. Il est donc fort probable que les populations restent sur place et par conséquent que certains des personnels qui ont œuvré à la création du savoir cartographique également.

Si les aléas politiques antillais ont sans nul doute eu un effet sur la circulation des savoirs, il nous faut aussi réinscrire notre production cartographique dans un périmètre plus grand et observer les circulations des savoirs sur les Antilles au sein des métropoles. Que ce soit par le biais des institutions scientifiques ou bien par la plus grande diffusion des cartes grâce à l'imprimerie, tout cela concourt à faire se rencontrer, ou tout au moins se connaître, les productions et les producteurs.

Nous pouvons alors nous demander ce que ces circulations sont, mais aussi ce qu'elles entraînent.

Un premier temps est, ici, consacré aux circulations non officielles ; puis nous verrons les échanges entre les institutions métropolitaines se préoccupant de la cartographie des Antilles ; en dernier lieu il nous faut appréhender l'effet de la plus grande diffusion de ces documents.

A. LE PILLAGE DU SAVOIR

Les arraisonnements de navires

Les Antilles sont le lieu de tous les mythes entourant les corsaires, les pirates et les flibustiers. Nombreuses sont les légendes qui, encore aujourd'hui, se basent sur ces histoires d'hommes partis faire du butin et faire couler le sang sur les mers lointaines. Si leur recette était généralement composée de pierres précieuses, d'or, ou de tous produits de luxe, il est désormais incontestable que ce qui constituait l'armement savant d'un navire attirait tout autant les pilleurs. Jean Merrien dit d'ailleurs, lorsqu'il évoque l'arraisonnement d'un navire espagnol aux Açores, que « l'une des premières (caravelles) portait un trésor encore plus précieux : les cartes des Antilles établies par les pilotes de Cortez. Ces cartes permettaient d'aller attendre les galions, non plus dans les eaux européennes où l'Armada pouvait les protéger aisément, mais dans les dédales des îles, à l'un ou l'autre des détroits ou « débouquements » qu'il leur fallait bien franchir »⁵. Loin d'être un phénomène mineur, celui-ci est partagé par les trois Empires même si les Anglais entrèrent dans la course plus tardivement. Si les cartes sont directement saisies sur les navires, une autre pratique œuvre à la circulation des savoirs. Corsaires et pirates avaient pour habitude de faire prisonniers les équipages défaits afin d'en faire une monnaie d'échange. Ces prisonniers étaient souvent soumis à un interrogatoire mais ce qui nous intéresse plus encore est qu'ils peuvent rejoindre le service du navire vainqueur. Pour exemple, Nuño da Silva fut fait prisonnier par Francis Drake au large du Cap-Vert et servit ensuite le fameux corsaire – il était auparavant pilote sur un navire espagnol – puisqu'il détenait une réputation de fin connaisseur de la navigation en Atlantique⁶. Si l'exemple pris est sans conteste l'un des plus célèbres, il nous faut prendre en compte que ces pratiques d'arraisonnements, de pillages, et d'utilisation des connaissances étrangères conduisent inéluctablement à la possibilité d'une circulation tant des connaissances géographiques que des cartes elles-mêmes.

Les faits de pirateries et des corsaires n'étaient pas, au départ, propre aux Antilles. Pourtant, dès le début du XVII^e siècle, il semble bien que ces hommes soient de plus en plus cantonnés à cet espace. Ce temps est celui de l'apaisement entre les puissances européennes qui, pour pacifier leurs relations, lancèrent une réelle chasse aux pirates le long de leurs côtes. L'accroissement des commerces vers l'Afrique et les Antilles nécessitait de sécuriser les abords des ports européens. Les souverains

5. Jean Merrien, *Corsaires et Flibustiers*, Paris, Ancre de Marine, 2000, p. 72.

6. Sur le voyage de Francis Drake, voir : Norman Joseph William Thrower, *Sir Francis Drake and the famous voyage, 1577-1580 : essays commemorating the quadricentennial of Drake's circumnavigation of the earth*, Berkeley, University of California Press, 1984.

employaient différents procédés pour réduire la piraterie. « Jacques I^{er} (1603-1625) réagit brutalement en obligeant ces « corsaires » à quitter la Manche et la mer du Nord, et à devenir d'honnêtes caboteurs, ou à partir dans les colonies⁷ ». Certainement grisés par l'adrénaline que provoquait la profession de pirate et par les gains qui en découlaient, beaucoup de ces hommes qui avaient été utiles aux puissances durant les guerres, et à qui l'on demandait de redevenir de simples pêcheurs, refusèrent de se plier à ces injonctions, continuant même à agir durant un temps sur les façades Atlantiques européennes. C'est ainsi qu'« on estime qu'en 1605, il y avait plus de 5000 « pirates » anglais, c'est-à-dire d'anciens corsaires qui refusaient de retrouver les règles du temps de paix⁸ ». A partir de ce moment, les Antilles devinrent le symbole d'une liberté d'action retrouvée pour ces marins et de la certitude d'y faire fortune vue la teneur des cargaisons qui y croisaient. Ils menaient, là-bas une existence plus paisible car plus éloignés des pouvoirs. « Les Antilles, notamment les îles de la Barbade et de Saint-Christophe apparurent à ces dissidents Français, Anglais ou Hollandais, comme un espace de liberté⁹ ». Si les métropoles ne voyaient plus que des inconvénients à cohabiter avec ces pirates, les îles d'Amérique y trouvaient au contraire un grand intérêt. « Le libre accès, (que la Jamaïque a) long tems permis en leur Isle aux boucaniers, ces fameux pirates de l'Amérique, a pareillement beaucoup contribué à enrichir cette colonie. (...) Ces pirates y dépensaient, durant le court espace de quelques mois, des sommes immenses en festin et autres débauches¹⁰ ». L'image généralement véhiculée de ces pirates est effectivement celle-ci, pleine de bacchanales, de fêtes et d'opulences à terre après avoir mené le combat en mer. « Cette piraterie européenne (...) prit alors une dimension nouvelle car elle s'installa de manière permanente dans les petites îles des Antilles¹¹ ». Peu d'ouvrages scientifiques leurs sont consacrés et lorsque c'est le cas les auteurs ne se penchent pas sur leurs butins scientifiques. Il est évidemment très compliqué de les estimer ou de les étudier. D'abord, parce que même si certains documents peuvent provenir de ce circuit, ils ne sont pas identifiés comme tels. Pourtant, plusieurs indices nous laissent supposer qu'il en va autrement, que les prises ne sont pas faites que de richesses purement matérielles.

Le Père Dutertre, par exemple, fit les frais de ces expéditions spoliatrices de savoirs. Il fut lui-même prisonnier d'une frégate anglaise et nous apprenons dans l'un de ses écrits, qu'un de ses manuscrits est tombé aux mains de pirates « qu'ils vouloient mettre au jour sous leur nom, encore qu'il n'en eut qu'une copie imparfaite¹² ». Si les pirates saisissent la valeur d'un récit descriptif des îles, que l'on peut apparenter à une certaine cartographie textuelle, il est alors logique de penser qu'ils ont tout autant compris l'intérêt d'une carte.

7. Patrick Villiers, *Les corsaires du littoral : Dunkerque, Calais, Boulogne, de Philippe II à Louis XIV (1568-1713)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Université de Septentrion, 2000, p. 42.

8. Ibidem

9. Ibidem

10. Kempius Louis de Beaufort, *Bibliothèque britannique ou Histoire des ouvrages des savans de la Grande-Bretagne*, Volume 24, Pierre De Hondt, 1746, p. 77.

11. Patrick Villiers, op cit.

12. Jean Baptiste Dutertre, *Histoire Générale des Isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans les Amériques*, Paris, chez Jacques Langlois, 1654, p. 3 et 77.

Ainsi, dans son ouvrage consacré aux corsaires mais plus particulièrement à Jean Bart, Henri Malo dit que certains des biens saisis par ces derniers, constituent « un recueil de mémoires au dépôt des cartes et plans de la Marine¹³ ». Il est dit aussi que « les lettres, papiers, journaux de routes, cartes, etc... trouvés sur les prises¹⁴ » doivent être « envoy(és) sans retard au ministre¹⁵ ». Il est pour nous, en tout état de cause, plus simple de saisir les prises des corsaires que celles des pirates. Ces derniers œuvrant avec l'accord du roi, toutes les prises pouvant servir la marine lui sont envoyées. Ainsi, l'intégralité des papiers saisis sur les navires est conservée par les amirautés, attestées par le capitaine défait puis envoyée au ministre ayant la marine. En effet, une lettre du 4 septembre 1744 envoyée à l'intégralité des amirautés de France, stipule que les papiers saisis sur les navires doivent être envoyés au ministre « en vue de découvrir par ces lettres les projets des ennemis pour en informer le ministre¹⁶ ». S'il est principalement question, dans les règlements, des correspondances saisies à bord, nous pouvons affirmer que les papiers devaient également contenir des cartes. En effet, l'ordonnance de 1681 mais aussi la lettre de 1744 rappelle que tout ce qui est utile à la navigation fait également parti des papiers. Les journaux de bord, les cartes, les instructions nautiques devaient être alors nécessairement concernés par cette règle. Certaines correspondances font d'ailleurs état de saisies de cartes sur les navires, mais ce qui est également visible dans les fonds de la marine, c'est que certains documents mentionnés comme étant utilisés ne sont pas ceux produits par la puissance publique qui écrit¹⁷. La question de la part prise par ce type de circulation est extrêmement difficile à cerner puisque non quantifiable de manière certaine pourtant même si nous ne reconnaissons qu'une part minime à ce principe dans la circulation des savoirs, il n'en est pas moins l'un des seuls à s'opérer sur l'ensemble de notre période.

Les possessions changeantes

Si les déplacements des corsaires et pirates favorisent assurément les circulations des documents cartographiques ou tout au moins des savoirs, un autre fait doit aussi susciter notre intérêt. Nous travaillons, sur un espace où trois Empires sont présents. Certes, ils vivent proches les uns des autres mais ils sont aussi très fréquemment en conflit. Ces derniers se soldent généralement par la prise ou la perte de possession d'une île. Certaines des îles font, plus que d'autres, l'objet de

13. Henri Malo, *Les Corsaires*, vol 2, Mercure de France, Paris, 1913, p. 8.

14. Ibidem p. 176.

15. Ibidem.

16. Valin René Josué, *Nouveau commentaire sur l'Ordonnance de la marine, du mois d'août 1681 : Où se trouve la conférence des anciennes ordonnances, des us & coutumes de la mer, tant du royaume que des pays étrangers, & des nouveaux réglemens concernans la navigation & le commerce maritime. Avec des explications prises de l'esprit du texte, de l'usage, des décisions des tribunaux & des meilleurs auteurs qui ont écrit sur la jurisprudence nautique. Et des notes historiques & critiques, tirées la plupart des divers recueils de manuscrits conservés dans les dépôts publics*, Paris, 1760, p. 287.

17. Dans les fonds de la Marine, deux sous séries nous intéressent tout particulièrement concernant ce point. Ce sont, dans la série G les recueils cotés en G 171 et G 172. Les correspondances de Le Mort par exemple, parlent de documents cartographiques anglais.

contestations. Sainte-Lucie, par exemple, change de nationalité quatorze fois en cent-vingt ans, comme nous l'avons déjà dit. « On remarque toujours que durant les ruptures ouvertes entre les deux Nations, l'Île de Sainte Lucie est demeurée constamment tranquille ; au lieu que pendant la Paix, les Anglais ont fait renaître comme périodiquement les altercations¹⁸ ». Cette turbulente histoire vit, à plusieurs reprises, Anglais et Français cohabiter sur cette île ou bien en partir simultanément. Cette cohabitation dut créer des moments de rencontres notamment lorsque « de part et d'autre, des commissaires¹⁹ » furent nommés pour établir des mémoires ayant pour but de définir à qui revenait l'île. Une telle proximité devait nécessairement créer des croisements entre les personnels français et anglais.

Mais l'exemple le plus frappant d'utilisation, par une puissance, d'un document produit par celle qui détenait antérieurement son territoire reste celui de Grenade, pour lequel nous conservons l'intégralité des documents.

En 1760, la France avait entamé la mise en cartes des « procès verbaux d'arpentage²⁰ » concernant l'île de la Grenade. Pour ce faire, Monsieur Pinel, arpenteur français, avait été mis en possession de l'ensemble des procès verbaux d'arpentage mais aussi des actes de concessions et titres de propriétés. Il s'était également rendu sur place afin d'affiner ses relevés. Or, en 1762, au cours de la Guerre de Sept ans, les Français sont mis en déroute par les Anglais et perdent la propriété de cette île. Durant ce laps de temps, les travaux de l'arpenteur cartographe français avaient progressé. De telle sorte que, lorsque le traité de Paris fut signé en 1763, le nouveau gouverneur anglais, se réclama comme le commanditaire de cette carte. Il en récupéra ainsi le produit fini, composé de la carte de la Grenade, d'un feuillet descriptif quartier par quartier de cette île et d'un dénombrement se présentant sous la forme d'un tableau à six colonnes.

De ce fait, nous retrouvons dans les archives anglaises un document encore plus surprenant. Le document produit par un arpenteur français, se retrouve réutiliser et nous pouvons y lire qu'il s'agit « d'un nouveau plan de l'île de Grenade d'après l'arpentage original français de Monsieur Pinel²¹ ». Si cette première indication peut sembler surprenante, la suite l'est encore plus car nous trouvons indiqué pour ce document qu'il a « été publié avec addition des noms anglais, les altérations de propriété et les autres améliorations²² ». Ce document devient donc anglais alors qu'il fut produit par un Français. La réutilisation d'un document produit par une autre nationalité, devient alors claire. Ni les tracés, ni les données ne sont changées, William Faden²³ ne fait que traduire les termes français et actualiser les données préalablement françaises.

18. Alexandre Deleyre, *Histoire générale des voyages*, Volumes 59, Paris 1759, p. 477.

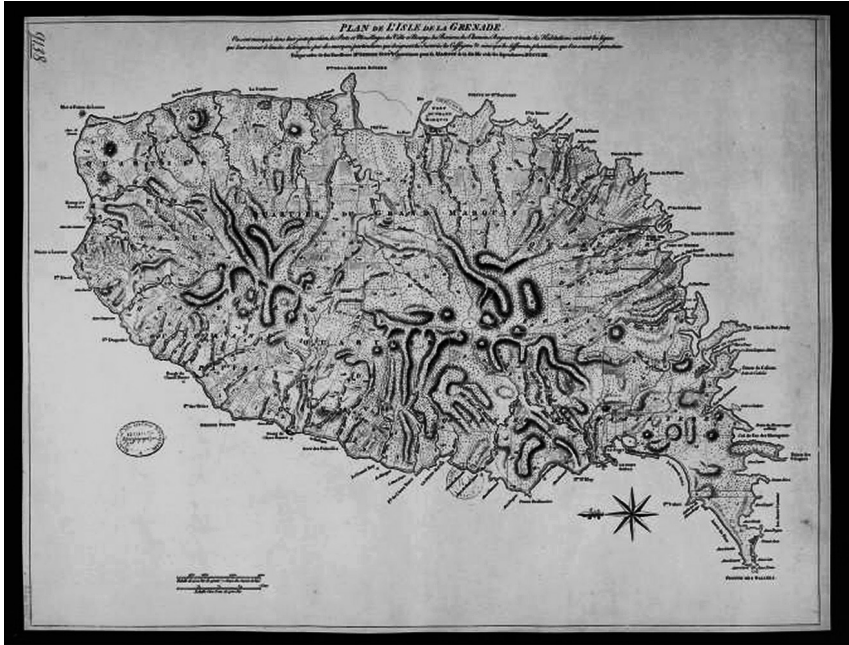
19. Ibidem, p. 474.

20. British Library, *Explication du plan de l'île de la Grenade*, CX III-III-2

21. Grenada, CXXIII-112-a « A new plan of the island of Grenada from the original French survey of Monsieur Pinel »

22. Ibidem, « and now published with the addition of the English names, alterations of property and other improvements »

23. Géographe de sa Majesté du roi d'Angleterre



Source : gallicabnf.fr/Bibliothèque nationale de France²⁴

Mais la double nationalité de ses origines se fait sentir jusque dans sa forme publiée. En 1780, William Faden géographe du roi, successeur de Thomas Jefferys, publie à nouveau ce document auquel il joint les annexes qui l'accompagnaient lors de sa création. Celles-ci sont constituées, pour la partie textuelle, de deux colonnes : l'une en français, l'autre en anglais. Les intitulés des colonnes du recensement restent dans leur langue d'origine, le français.

Ce document, dans sa version imprimée, est donc caricatural de ce processus de changement de propriété. Il n'en est pas moins révélateur de ce qui constitue le quotidien dans les Antilles.

Les agents de renseignements militaires et géographiques

A bien des égards, c'est aussi par le renseignement géographique que les savoirs circulent. Que ce soit par la flibuste ou encore par la présence de diplomates, les données géographiques sont de plus en plus

24. Cette carte est conservée en France à Bibliothèque nationale dans la collection d'Anville, pièce n° 09138, nous pouvons également la trouver à la British Library sous la référence, Grenada, CXXIII, 112-a.

mobiles. Un autre procédé accélère grandement la circulation de ces informations. Les Espagnols forment avant tout leurs pilotes aux techniques de la cartographie. C'est ainsi que dès le XVII^e siècle, les navigateurs, dans cette partie du monde, devinrent les premiers des agents au service des puissances dans le but de renseigner ces dernières. Sous prétexte de croiser au large des îles ennemies, les navigateurs rassemblent, dans leurs journaux de bord notamment, des informations sur les possessions qu'ils longent.

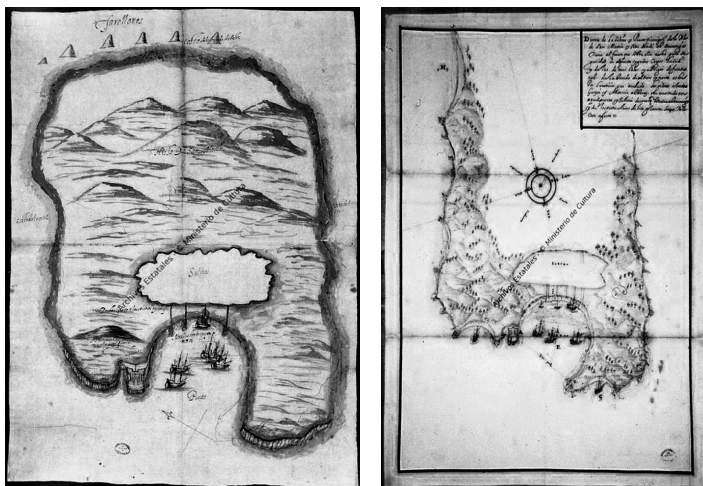
Ceux que nous trouvons le plus souvent chargés de ces missions d'espionnages sont les officiers. Dès le début du XVIII^e siècle, souvent sous couvert de devoir faire de l'eau, des navires accostaient les îles permettant ainsi d'en connaître la constitution. Nous pouvons illustrer ce fait par un évènement qui se déroula à Saint-Vincent. Après l'une des défaites anglaise à Sainte-Lucie, le Colonel Uring envoya un homme avec l'excuse précédemment dite reconnaître l'île mais « les Caraïbes déclarèrent à cet espion qu'ils se défendraient de quiconque voudrait envahir leur pays²⁵ ». Si ces missions de reconnaissances n'ont pas forcément produit de documents cartographiques, il n'en va pas toujours ainsi.

Les archives espagnoles, par exemple, détiennent des documents que nous pourrions nommer des cartes d'espionnage. Celles-ci sont les résultats de missions spéciales, notamment lors de contestation de propriété des îles. L'île de Saint-Martin fut, de cette façon, cartographiée lorsque les Hollandais disputaient cette île aux Espagnols. Ces derniers furent envoyés en mission. Ils ramenèrent de celle-ci une série de cartes sommaires renseignant ainsi le conseil des Indes sur les installations hollandaises. Un « dessin de la saline et du port principal de l'île de Saint-Martin, situé là où l'ennemi tient son Fort pour sécuriser le port et pouvoir charger le sel, ainsi que les grottes et les abris sur la bande allant du sud au nord, d'après les nouvelles que les pilotes ont rapporté²⁶ » est donc produit par Alonso Garzía et Antonio Alvarez qui ont tous deux reçu une instruction pour mener cette mission²⁷. Ils produisent ainsi, sur commande, des documents cartographiques dans un but précis, à savoir la connaissance des implantations des adversaires. Ces documents sont dès lors produits dans une visée purement stratégique. Les informations n'offrant pas d'intérêt allant dans ce sens, sont tout simplement absentes des documents. Les cartes ne représentent plus que les implantations stratégiques de l'ennemi.

25. Adrien Dessalles, Pierre Régis Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, vol 4, Paris, 1847, p. 120.

26. Mapas y Planos- Santo Domingo, 38, « *Disinio de la salina y puerto principal de la ysla de San Martin y sitio donde el enemigo tiene el fuerte que sobre ella a echo para seguridad de el puerto y poder cargar la sal, y de las demás, calas y abrigos de junto a él, de la banda de el sur y norte, echa por la noticia que an dado los pilotos* »

27. Les correspondances donnant ordres à ces deux pilotes sont référencées aux Archives Générales de l'Inde, Indifférente, 2568.



28

L'espionnage et le renseignement ayant de tout temps existé, il est logique de trouver de tels circuits de production de nos documents. Ce sont, par contre, parfois les techniques qui peuvent être surprenantes. Tous les moyens sont bons pour obtenir de tels renseignements sur la géographie des îles. Ainsi, l'une des cartes que nous pouvons clairement identifier comme relevant de l'espionnage espagnol a été produite par un prisonnier. L'un des plans de la fortification du port de la Jamaïque a été produit par un prisonnier espagnol y ayant été détenu²⁹. Si le premier phénomène observé – celui de la piraterie et des corsaires – montrait une captation des supports cartographiques, dans ce deuxième temps, nous voyons qu'il n'y a pas seulement circulation des matériaux mais aussi circulation des producteurs qui, sans ces déplacements n'auraient pas fourni de tels documents.

Si ces deux documents sont très instructifs car ils nous renseignent sur leur mode de production, il n'en va pas toujours ainsi, loin de là. Les documents identifiables de façon certaine comme relevant du renseignement ou de l'espionnage sont peu nombreux³⁰. Ces derniers n'indiquent bien évidemment pas souvent de manière aussi limpide leur provenance. Nous pouvons, en revanche, légitimement penser que des fonds d'archives tel que le dépôt des fortifications des Antilles étrangères ont été très largement constitués par des missions de reconnaissance ou bien par l'accaparement des documents étrangers. En effet, cette série est

28. AGI, Mapas y planos, santo-domingo, 37 et 38. Ce sont les deux documents rapportés par les envoyés de l'Espagne en mission de reconnaissance de l'île de Saint-Martin.

29. Mapas y planos, santo domingo, 57, « *Planta de la fortificación que tiene echa el enemigo en la marina y puerto de la isla de Xamaica, sacada por un prisionero que se hizo en dicha ysla.* »

30. Par exemple, dans les fonds Espagnols, six documents sont clairement identifiés comme relevant d'une pratique du renseignement. Pourtant, nous pouvons supposer qu'ils y seraient plus nombreux mais ni les correspondances, ni les informations portées sur les documents ne nous permettent de l'affirmer.

constituée soit de documents concernant des îles étrangères mais cartographiées par des Français, soit des documents entièrement étrangers pour une très grande partie manuscrits.

B. DES PACTES SCIENTIFIQUES

Une autre pratique concourt à intensifier les circulations des savoirs mais celle-ci s'opère cette fois par le biais des métropoles et concerne les productions imprimées. C'est par l'instauration d'un réseau savant, s'organisant peu à peu autour d'un centre que les savoirs se croisent le plus promptement. La concentration des institutions productrices ou conservatrices entraîne une augmentation des échanges entre les établissements savants.

Pactes internes aux Etats

La circulation des savoirs s'établit premièrement au sein d'un même Etat. Depuis Colbert, il y avait, en France, une tentative de centraliser les productions de savoirs dans la capitale parisienne. Alors que jusque-là, l'intégralité des savoirs coloniaux stagnait dans les ports de la façade Atlantique, à partir du moment où les affaires coloniales sont organisées autour d'un secrétaire d'Etat, toutes les données désormais transitent en un même lieu. Ainsi, « un flux régulier de correspondances administratives entre les bureaux du secrétariat d'Etat à la Marine et les administrateurs coloniaux, à l'origine des milliers de lettres, mémoires et rapports aujourd'hui conservés dans les archives maritimes et coloniales³¹ » se mit en place et assure à Paris de devenir le lieu de circulation et « d'enchevêtrement des savoirs³² ». La rencontre et le mélange des traditions cartographiques sont très certainement dues au fait que plusieurs institutions siègent, dès la fin XVII^e siècle dans la capitale. La création de l'Académie Royale des Sciences ainsi que celle de l'Observatoire de Paris, allié au flux continu d'arrivées des informations provenant des colonies, mirent rapidement Paris dans le rôle de centralisateur des informations provenant des îles françaises. De la concentration des informations en un même lieu naît indubitablement la circulation des savoirs entre ces différentes institutions. Bien que ces organes ne soient pas *stricto sensu* à vocation coloniale ou impériale, elles s'intéressaient tout de même à l'espace que ces entités constituaient. « A l'ombre de la monarchie, cette concentration à Paris des institutions de stockage, de validation et d'expertise, permettait de donner du sens et des outils opératoires au projet militaire, stratégique et commercial de la conquête coloniale³³ ». Or, pour rendre opératoires ces outils, il faut, avant tout, que chacune des institutions comprenne

31. François Regourd, « Les lieux de savoir et d'expertise coloniale », in Anja Bandau, Marcel Dorigny, Rebekka von Mallinckrodt (dir), *Les mondes coloniaux à paris au XVIII^e siècle Circulation et enchevêtrement des savoirs*, Paris, Karthala, 2010, p. 37.

32. Anja Bandau, Marcel Dorigny, Rebekka von Mallinckrodt (dir), *Les mondes coloniaux à paris au XVIII^e siècle Circulation et enchevêtrement des savoirs*, Paris, Karthala, 2010.

33. Ibidem, p. 39.

le langage de l'autre. Il faut alors, grâce aux échanges, uniformiser le savoir et cela n'est possible que par la proximité établie entre les différents lieux de compilation et de production du savoir. Les volontés centralisatrices se firent de plus en plus présentes. Le premier signe de cette concentration des savoirs géographiques fut sans nul doute l'ordonnance de 1681 qui imposait à tous les pilotes de faire parvenir leurs journaux de bord au greffe de l'amirauté qui ensuite les envoyait au ministre. Ces informations, ainsi compilées, donnaient aux Archives de la Marine la primauté en termes de quantité d'informations conservées concernant les colonies. Cette convergence des informations est, sans nul doute, l'un des facteurs de la circulation entre les différentes instances productrices. Centralisant toujours plus les données, les pouvoirs métropolitains ne faisaient que renforcer le pouvoir des données géographiques afin de parvenir à une plus grande connaissance de leurs terres lointaines mais aussi à l'uniformisation des pratiques de la cartographie. François Regourd nous dit ainsi que ces archives devinrent « le lieu de convergence national de toutes les cartes et de tous les documents hydrographiques de quelque importance émanant des ports français et des colonies³⁴ ».

Les Espagnols ont, dès le départ, favorisé une compilation des documents en un même lieu lors de la création de la chaire de cosmographie à Séville. De ce fait, ils ne connaissent pas de nouvel élan centralisateur en même temps que la France et l'Angleterre, que nous verrons dans un instant, puisque ce dernier avait été institué dès les prémices de la colonisation des mondes caribéens.

Si ces phénomènes de concentration de données cartographiques ne concernent pas uniquement les Antilles, il est par contre indéniable que les cartes hydrographiques devinrent un centre d'intérêt de la plus haute importance. Se faisant, cela confère bien aux cartes des colonies Atlantiques une place prépondérante dans les productions. Cette primauté de la carte Antillaise est plus facilement observable chez les Espagnols qui ont mené de très nombreuses entreprises de levées et de mises en cartes de leurs colonies alors que la mère patrie, à la fin du XVIII^e siècle, ne peut que constater l'absence presque totale d'une cartographie de son continent. C'est d'ailleurs pour répondre à ce besoin que les cartographes espagnols vinrent en France pour s'instruire aux techniques nouvelles.

Pactes ou échanges européens

Si l'image que l'on se fait des Empires est celle de mondes vastes mais clos, il n'en va pas toujours ainsi. Les cartes qui ont longtemps été protégées comme des secrets de la plus haute importance, notamment par les Espagnols, vont se construire de manière de plus en plus européenne au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Nous pouvons nous fonder sur l'exemple des deux plus grands géographes, en termes de production, de la seconde moitié du XVIII^e siècle

34. François Regourd, « Les lieux de savoir et d'expertise coloniale », op cit., p. 42.

pour illustrer ce fait³⁵. Jacques Nicolas Bellin³⁶, hydrographe français, était également membre de la *Royal Society* de Londres³⁷. Ce n'est pas tant qu'il occupe ce poste qui est surprenant mais la façon dont il a dû procéder pour l'obtenir. Pour se faire accepter par l'académie anglaise, Bellin y a fait parvenir l'intégralité de sa production ainsi qu'une lettre motivant sa demande. En 1752, les Anglais disposaient alors d'un corpus de documents français considérable puisque Bellin était affecté au service hydrographique depuis 1721 et en était ingénieur depuis 1741. Ce sont ainsi quatorze cartes individuelles et un recueil concernant l'Amérique qui sont envoyés à Londres. Ces matériaux étaient produits par Bellin mais ils jouissaient tous de la respectabilité que peut conférer à un document la mention d'une des autorités les plus reconnues en matière de production cartographique, à savoir le service hydrographique. Ceci est surprenant mais il n'est pas exceptionnel et ne fonctionne pas à sens unique. Lorsque Bellin, à son tour eut besoin de documents anglais, il en obtint très facilement. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé « Description géographique des isles Antilles possédés par les Anglais³⁸ ». Dans celui-ci Bellin fait état de l'importance pour une grande puissance de « connoître avec exactitude les païs possédés par ses voisins³⁹ » et justifie ainsi sa démarche quant à cette publication. Il n'éprouve pourtant pas de difficultés particulières pour construire sa description et ses cartes puisque de la même façon qu'il a confié toute sa production à la *Royal Society*, à son tour cette dernière l'aide dans cette démarche puisqu'il nous dit qu'il a « rassemblé tout ce que l'Angleterre (...) a pu fournir⁴⁰ ». Les matériaux ainsi procurés lui ont permis de faire un ouvrage de cent soixante et onze pages illustré par vingt deux cartes.

Ces circulations ne concernent pas uniquement la France et l'Angleterre. « De nombreux échanges d'informations – sinon une véritable coopération – existent en Europe⁴¹ » nous dit Olivier Chapuis. Jacques Nicolas Bellin, ne fait alors pas exception et devient membre de cette académie en même temps que des Italiens, des Allemands ou encore des Espagnols. Cette collaboration scientifique s'établit également à Paris, à l'Académie des sciences, au sein de laquelle une liste de correspondants étrangers est établie. Dès sa création en 1699, l'Académie des sciences de Paris se voit dotée d'un règlement qui stipule que les membres de l'Académie devront entretenir des relations avec un certain nombre de correspondants définis comme savants « soit des provinces du royaume, soit

35. Le terme de grand ne renvoie pas, ici, à la qualité de leurs travaux mais à la quantité de documents produits.

36. Concernant ce cartographe, nous pouvons nous référer à Jean Marc Garant, *Jacques Nicolas Bellin (1703-1772), cartographe, hydrographe, ingénieur du ministère de la Marine : sa vie, son œuvre, sa valeur historique*, thèse en histoire, Montréal, 1973.

37. En ce qui concerne cette institution, pour en savoir plus nous pourrions nous référer à Thomas Sprat, *History of the Royal Society*, Washington, Washington University Press, 1966.

38. Jacques Nicolas Bellin, *Description des géographiques des isles Antilles possédées par les Anglais*, Paris, Didot, 1758.

39. Ibidem, p. 7.

40. Ibidem, p. 8.

41. Olivier Chapuis, op. cit., p. 236.

des pays étrangers⁴² ». Ce groupe est important au sein de l'Académie puisque le premier règlement en fixe le nombre à quatre-vingt cinq mais ne détermine pas le mode de nomination qui reste ainsi l'objet du clientélisme ou des relations privées établies au préalable, d'autant que ces derniers ne sont pas rattachés directement à l'institution mais à un membre avec qui ils ont uniquement le droit de correspondre. Désignés dans un premier temps par cooptation, ils sont à partir de 1753 – et le nouveau règlement concernant les membres étrangers – élus par les membres honoraires, les associés et les pensionnaires.

S'il n'est finalement pas surprenant de voir que les institutions savantes dépassent les cadres nationaux afin de mobiliser le personnel nécessaire à l'accroissement et au perfectionnement de la connaissance, il existe aussi parallèlement des modes de formation qui ont également eu un impact sur nos cartes.

Les formations à la cartographie pouvaient se faire par le biais des institutions qu'elles soient militaires ou civiles ou bien par des instructions privées. Ce mode d'apprentissage intervient lui aussi dans notre étude car l'un des cartographes les plus productifs de l'Espagne concernant notre espace est formé de cette manière. Tomás López de Vargas Machuca⁴³ fut très certainement le géographe le plus important de notre période concernant l'Espagne. Avant d'être l'auteur de *Principios Geográficos aplicados al uso de mapas* et de la *Cosmografía abreviada. Uso del globo celeste y terrestre*, il reçut une formation qui s'inscrit parfaitement dans cette circulation des personnels produisant des cartes de l'arc antillais. Il commença sa formation au Collège Impérial de Madrid, où la nécessité de dresser des cartes de l'Espagne se faisait de plus en plus ressentir. L'Espagne réclamait des personnels qualifiés et formés aux techniques de levées topographiques. Pour ce faire, Tomás López fut envoyé en France. Lui et trois autres cartographes⁴⁴ partirent ainsi à Paris mais ne travaillaient pas avec l'Académie. C'est sous le patronage de Jean Baptiste Bourguignon de D'Anville qu'ils reçurent la formation nécessaire au perfectionnement de leur technique. Si la durée de séjour de ces compatriotes n'est pas certaine, il y passa, lui, huit ans, de 1752 à 1760. Sur cette période Bourguignon de D'Anville n'était pas encore à l'Académie des sciences puisqu'il n'y prend des fonctions d'adjoint géographe et pensionnaire qu'à partir du 4 avril 1773⁴⁵. Il est difficile de saisir la formation effectivement reçue dans ce cadre mais il est certain que le cartographe Espagnol dut y puiser, au contact de son maître, des techniques et savoir-faire tout en laissant au sein de l'atelier de Bourguignon de D'Anville des traces et des savoirs de ce qu'il avait appris lors de

42. Le site internet de l'Académie des sciences retrace l'histoire de cette institution et met à disposition de ceux qui le consultent la liste de ces membres ainsi que les correspondants qu'ils soient étrangers ou provinciaux. Les textes fondateurs sont eux aussi disponibles. <http://www.academie-sciences.fr>. Cette citation en provient.

43. Pour connaître plus en détail la vie et l'œuvre de ce cartographe, nous pourrions nous référer à López Martín José, *Cartógrafos españoles*, Madrid, Ministerio de Fomento, Centro Nacional de Información Geográfica, 2001.

44. Il s'agit de Juan de la Cruz Cano y Olmedilla, Manuel Salvador Carmona et de Alonzo Cruzado.

45. Ces données proviennent du In memoriam de l'Académie des sciences. http://academiedes-sciences.fr/membres/in_memoriam/in_memoriam_liste_alphabetique.htm.

sa formation au Collège Impérial. Il s'agit donc là d'un premier pas et indice vers une assimilation multidirectionnelle.

Les institutions savantes ne sont donc pas les seules composantes entrant dans un procédé d'internationalisation des connaissances géographiques et cartographiques. Si cette présentation semblait être, jusque-là, binaire avec, d'un côté les institutions savantes et de l'autre les formations à l'ombre d'un homme préalablement reconnu comme savant dans son domaine, il n'en est plus de même lorsque nous nous penchons sur le cas de Tomás López. Celui-ci a compilé énormément de documents portant sur différentes régions du monde tout en ayant à cœur de parfaire la cartographie de son pays natal avant tout. Toute sa production fut imprimée à Madrid dans la *calle de Atocha*. Dans l'ouvrage que Juan Antonio Saez Garcia lui consacre, nous y apprenons que pour les cartes portant sur les Antilles, López s'est fortement inspiré des travaux de Belin⁴⁶. Dès lors, il semble que les institutions scientifiques ne soient pas des milieux fermés mais communiquent avec les autres acteurs de la production cartographique. Il s'établit de fait un réel réseau entre les acteurs européens de ces productions. Les Anglais et les Espagnols – qui semblent être ceux qui entretiennent le moins de relations directes – connaissent tout de même les travaux de l'autre puisque ceux-ci circulent par le biais des institutions ou bien encore des géographes eux-mêmes.

C. UNE PLUS GRANDE DIFFUSION

La circulation des informations et des personnels a participé à la diffusion des cartes dans des cercles restreints. Nous pouvons même dire que ces circulations ne concernent que les producteurs et les conservateurs de ces documents. Pourtant le XVIII^e siècle est, à bien des égards, le temps de la diffusion massive des cartes par le biais des Atlas, celui des collections géographiques mais aussi celui où la carte s'expose de plus en plus. La France et l'Angleterre contribuent rapidement de ce mouvement.

Les collections

Le XVIII^e siècle français est celui où le cabinet de curiosité est très en vogue. Nous pourrions légitimement penser que des cartes allaient figurer dans ces collections particulières. Pourtant, « les cartes ont, d'une façon générale tenu une place minime dans ces cabinets, et on les trouve davantage chez les érudits ou les militaires que chez les curieux⁴⁷ », déclare Mireille Pastoureau. Les collections de cartes sont ainsi celles que nous qualifions habituellement de « savantes » au sein desquelles les intérêts personnels des collectionneurs sont souvent aussi fonction de leur profession. Malgré tout, les collections répondent à des motivations variées telles

46. Saez Garcia, Juan Antonio, *Guipuzcoa en el siglo XVIII a la luz de la obra de Tomás López*, San Sebastian, Instituto Geográfico Vasco, 2004. Cette donnée est fonction des correspondances que l'auteur a utilisées.

47. Mireille Pastoureau, « Collections et collectionneurs de cartes en France, sous l'Ancien Régime », in *Revue de la Bibliothèque Nationale*, n° 12, Paris, 1984, p. 7.

que « le goût d’amasser, de rechercher la rareté, et donc le souci de se distinguer du commun, de tenir son rang ou de s’élever au-dessus de lui ; le désir de se conformer à la mode ; l’intention de s’instruire, de communiquer un savoir ou de dresser soit même des cartes⁴⁸ ». Les cartes, en France, n’ont que très peu été considérées comme des œuvres d’art mais devaient avant tout servir ceux qui voulaient s’instruire sur l’histoire ce qui explique que l’ancienneté des documents collectionnés n’était en rien un handicap. Pour la France, les principales collections sont donc des collections publiques relevant de la volonté de centralisation des informations qui traverse ce siècle. La bibliothèque du roi, institution pourtant notoire, ne conserve jusqu’à la Révolution majoritairement que des pièces d’apparat qui ne pouvaient avoir d’intérêt que pour les consulter car elles étaient trop anciennes pour être utilisées pour les données géographiques qu’elles contenaient. La pauvreté de cette collection jusqu’au début du XVIII^e siècle, vient en partie du fait que le dépôt légal concernant explicitement les cartes ne date que de 1713⁴⁹. En ce qui concerne la France, la constitution d’une collection de cartes passait donc par deux biais différents. D’abord dans un souci de censure, tous les libraires et éditeurs devaient déposer un exemplaire de leur production auprès de la bibliothèque du roi. Pour les cartes, il y a donc deux circuits de conservation distincts. L’un est celui des dépôts des cartes et plans constitués par les militaires, les marins, et les administrateurs coloniaux ; l’autre est celui des cartes éditées qui, elles, entrent par voie de dépôt légal dans la bibliothèque du roi.

Les plus grandes collections françaises restent, sur notre période, celles constituées par les ministères et qui sont au cœur de notre corpus. La Bibliothèque du roi, devenant sous la Révolution Bibliothèque nationale, ne s’enrichit que tardivement de cartes. La collection de ces dernières au sein de cette bibliothèque ne devient significative qu’après la Révolution par des acquisitions successives et notamment celle de la collection de Bourguignon de d’Anville en 1780⁵⁰. Là où pourtant, cette institution nous intéresse, réside dans la compilation des cartes illustrant des récits de voyages diffusant ainsi les images des terres lointaines. Les ouvrages de Bellin, par exemple, étaient déposés à la bibliothèque du roi, mais les récits de voyages devaient sans nul doute attirer plus les lecteurs que les descriptions géographiques pures. Ainsi, les nombreuses publications de Dutertre et Labat entre autres, arboraient en leur sein des cartes. Bien sûr le lectorat est restreint puisqu’il faut pour y avoir accès être parisien et lettré ce qui réduit considérablement la portée de la présence de ces cartes au cœur des récits. Pourtant, il nous faut prendre en considération le fait que même si cette démarche a une portée minime, c’est un premier pas vers une plus grande visibilité des cartes des Antilles.

Certains collectionneurs privés ont, malgré tout, un rôle prépondérant dans notre étude notamment concernant la constitution de collections riches qui aujourd’hui nous sont accessibles. L’exemple le plus flagrant reste évidemment la collection Moreau de Saint-Méry qui, à de nombreuses reprises, nous a servi durant cette étude. Cette collection présente pour nous l’intérêt

48. Ibidem.

49. Mireille Pastoureau, « Collections et collectionneurs de cartes en France, sous l’Ancien Régime », in *Revue de la Bibliothèque Nationale*, n° 12, Paris, 1984, p. 9.

50. Cette collection est composée de 8790 cartes.

de n'être composée que de cartes des colonies. En plus de son travail de compilation des documents principalement législatifs, cet érudit du XVIII^e siècle collectionna les cartes des Antilles. Les plus anciennes sont celles de la Martinique – qui date de 1627- et de la Grenade – qui, elle, date de 1692. Généralement appelé l'Atlas Moreau de Saint-Méry, cette collection incluant également des cartes des autres colonies reste principalement centrée sur l'arc antillais. Bien que nommée par simplicité Atlas Moreau de Saint-Méry, elle est pourtant constituée aussi bien de pièces isolées que d'Atlas. Elle n'est pas entièrement consacrée à notre période car elle couvre aussi le début du XIX^e siècle. Elle reste malgré tout une source importante puisqu'à elle seule elle représente 414 pièces de notre corpus. Si cette collection est extrêmement intéressante pour l'historien qui aujourd'hui se penche sur l'histoire coloniale, elle n'est absolument pas un objet public. Elle est au contraire propriété de Moreau de Saint-Méry, qui dans l'esprit des Lumières à amassé pour sa curiosité personnelle des matériaux précieux.

En revanche, le plus emblématique des collectionneurs de cartes est, sur la fin de notre période, le roi Georges III. Les cartes, objets d'illustration du pouvoir depuis toujours, sont renforcées dans cette posture par l'élargissement du monde et la plus grande diffusion des images de ce dernier. Elles demeurent les composants les moins bien connus des collections royales du XVIII^e siècle car les peintures, statues, partitions musicales et livres sont généralement beaucoup plus mis en valeur au sein de ces vastes ensembles.

Georges III constitue pourtant un fonds cartographiques mélangeant intérêts privés et obligations publiques. Ce roi qui, entre autre passion, avait celle de la géographie développa dès son plus jeune âge, une attirance pour les cartes. La notice concernant cette collection de la *British Library* dit même que « la topographie était l'une des matières favorites du Roi : « il copiait chacune des cartes importantes⁵¹ » ». Cet intérêt le mena à construire une collection monumentale de matériaux cartographiques qui est estimée à plus de cinquante mille pièces. La particularité de cette collection est d'être constituée « d'un amalgame entre nécessités officielles et un intérêt intense tout personnel⁵² ». Dans cette dynamique, la première de ses volontés de compilation fut celle de rassembler l'intégralité des Atlas, cartes et plans ayant constitué les bibliothèques de travail de ses prédécesseurs depuis les années 1660. A partir du milieu du XVIII^e siècle, naquit ainsi en Angleterre une collection qui n'a eu de cesse de croître jusqu'aux années 1820. Pour augmenter cette collection, il reçut une aide considérable de son libraire personnel, Frederik Augusta Barnard, qui était chargé de missionner des hommes dans le monde entier afin d'acquérir des collections ou des cartes esseulées. Ce dernier point constitue l'une des spécificités de ce fond. Il est, de par la manière dont il a été constitué, celui qui s'ancre le plus dans cette dynamique de construction d'un savoir par compilation de documents internationaux.

51. Introduction de la notice « King George III Topographical Collection », sur le site de la British Library : "Topography was one of the King's favourite studies : "he copies every capital chart". <http://www.bl.uk/onlinegallery/onlineex/kinggeorge/curatorintro23278.html>

52. Peter Barber, « The king and his geographical collection », in *Wisdom of George the Third Papers from a Symposium at The Queen's Gallery*, Londres, 2004, p. 262-289. "his geographical collection was an amalgam of the official and the intensely personal.", p. 264.

**répartition par nationalités des productions
concernant l'ère caribéennes dans les fonds de la
British Library au sein de la collection royale
Georges III 1600-1800**



Seuls soixante pour cent des cartes conservées dans la collection royale de Georges III portant sur les Antilles sont produites par des personnels anglais. Ceci montre bien l'importance des acquis étrangers dans la constitution d'un savoir géographique qui s'illustre de plus en plus par les cartes. Un autre point va dans le sens de notre démonstration puisque la grande majorité des cartes étrangères sont datées de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Pour les cartes étrangères plus anciennes, il s'agit presque en totalité de cartes imprimées hollandaises, qui, nous l'avons déjà dit, avaient connu leur apogée dès le XVII^e siècle. Certes, ces collections ne sont visibles ou utilisables que par l'entourage extrêmement proche du roi puisque celles-ci sont conservées à Buckingham palace, où une bibliothèque a été conçue pour les accueillir mais elles sont versées plus tard à la bibliothèque publique.

Si les collections royales anglaises restaient fort peu communiquées jusqu'au versement à la bibliothèque publique en 1828, il n'en allait pas de même pour les productions françaises. Chaque libraire et éditeur versant un exemplaire à la bibliothèque royale voyait son lectorat augmenté puisque le dépôt de ces derniers était ouvert au public. Il s'agit, en effet, de l'ancêtre de la bibliothèque nationale de France qui dès 1720 s'implante rue Richelieu. Les cartes allaient aux dépôts des cartes et plans mais les récits de voyages, qui étaient régulièrement agrémentés de cartes et faisaient des descriptions géographiques du nouveau monde, y étaient conservés dès lors qu'ils étaient édités. La constitution de la bibliothèque du roi et son mode de fonctionnement conduisent alors à une plus grande familiarité avec de tels documents.

Concernant l'Espagne, peu de collections et de collectionneurs puisque le secret entourant les cartes limitait de manière importante la production massive de cartes. De plus, les Espagnols ayant entretenu un lien de dépendance vis-à-vis des Pays-Bas pour ce qui concernait la production

de cartes imprimées, souffre d'une carence de ces dernières lors de l'indépendance. La première moitié du XVIII^e siècle est donc caractérisée par l'absence de production éditoriale cartographique espagnole. Pourtant, nous devons concéder à l'Escorial son statut d'exception à ce niveau. Felipe II, qui avait de tout temps prouvé son intérêt pour les sciences fit de l'Escorial un « temple pour la science et, simultanément, un lieu pour le recueillement, l'étude et la méditation⁵³ ». L'Escorial devint alors un centre important de la compilation et de la diffusion des savoirs scientifiques en Espagne. Il se dota d'une bibliothèque importante qui acquit très vite des fonds conséquents rassemblant tous les savoirs de l'époque. Pourtant, de la même façon que Georges III constitua une collection importante mais ne la divulgua pas, l'Escorial restait accessible uniquement aux scientifiques de la Cour d'Espagne. De la même manière que le roi Anglais s'était octroyé les services d'un bibliothécaire de renom, en Espagne, Benito Arias Montano dut tenir se rôle en enrichissant les productions nationales par les productions étrangères qu'il avait la tâche d'acquérir au nom du roi. Si les deux manières de faire sont similaires, nous devons malgré tout reconnaître à l'Espagne son avance notable dans cette entreprise puisque c'est en 1575, que le roi ordonna la création de cette bibliothèque. Cette collection principalement constituée de livres, contenait aussi l'intégralité des traités de cosmographie, géographie et astronomie utilisés pour la formation des futurs cartographes.

Les Atlas et l'ornement

Si les collections royales enclenchent le mouvement de la plus grande diffusion de ces documents, une autre forme de vulgarisation de la carte connaît son plein essor au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. La cartographie devient à ce moment là une science qui se montre, s'expose, se vend. La première forme que revêt notre carte dans son nouvel usage est celui de la démonstration géographique par la publication, autrement dit la carte comme produit. L'Espagne, qui jusqu'en 1648 bénéficiait de son contrôle sur les Pays-Bas, s'assurait par eux de pouvoir jouir de publications géographiques. Dès lors que la rupture fut consommée entre les deux puissances, l'Espagne ne disposait plus d'aucun moyen de publication des Atlas. Peut être que cela explique le fait qu'il faille attendre le milieu du XVIII^e siècle pour voir à nouveau une édition d'Atlas ibérique. Il s'agit de la première publication de Tomas Lopez en 1747. Celle-ci comprend deux cartes faisant figurer l'espace caribéens sur un ensemble de dix-huit documents. Si Tomas Lopez constitue l'exception de l'Espagne, la France et l'Angleterre commencent bien plus rapidement le processus de production à grande échelle des cartes.

Le premier atlas mondial français est celui de Nicolas Sanson d'Abbeville qui comprend lui aussi deux cartes des Amériques alors qu'il n'en consacre que deux pour couvrir l'intégralité de l'Asie et de l'Afrique. Ce dernier paraît en 1658 sous le nom de « Les cartes générales de toutes les parties du monde ». Si le XVII^e siècle enclenche ce mouvement,

53. Francisco Javier Sanchez Martín, *Estudio del léxico de la geométrica aplicado a la técnica en el renacimiento hispano*, Volume 235 de la colección Vitor; thèse doctorale, Universidad de Salamanca, 2009.

il nous faut attendre le XVIII^e siècle pour voir se multiplier ce type de publications en ce qui concerne la France et l'Angleterre.

La diversification de l'offre, concernant les cartes imprimées, qui s'opère durant la seconde moitié du XVIII^e siècle va de pair avec la multiplication des cartes chez les particuliers. Alors qu'au siècle précédent, seuls les grands atlas – comme notamment le Ptolémée, l'Ortelius ou encore le Blaeu, qui était en quelque sorte des collections de cartes uniformisées – existaient, le temps est désormais celui du choix. L'atlas n'est plus une collection préconçue et coûteuse mais devient un objet composable en fonction de ses goûts et ses envies. Concernant notre espace, principalement deux concurrents des Sanson œuvrèrent à la plus grande diffusion des images de notre espace. Il n'était plus alors question d'acquérir des Atlas entier mais des cartes en feuilles. « Un bon atlas doit être (désormais) composé selon l'usage qu'on veut en faire, la dépense que l'on veut y mettre⁵⁴ ». De nombreux catalogues furent publiés pour guider l'acheteur dans ses choix lorsque celui-ci n'était pas un géographe, vu « le nombre prodigieux de cartes dont l'Europe est inondée⁵⁵ » à ce moment là.

La documentation devenant abondante, elle permettait au particulier d'acquérir, non plus des atlas qui sont reconnus comme très coûteux mais des cartes en feuilles. Si nous nous basons sur les écrits de Lenglet⁵⁶, il existe deux types de cartes circulant dans le commerce. D'un côté, nous trouvons les cartes de cabinet qui se composent de quatre ou six feuilles et qui « peuvent être suspendues « dans une chambre ou dans une galerie »⁵⁷ ». De l'autre, nous trouvons les cartes d'un atlas choisi, généralement en deux feuilles afin d'être reliées.

Les cartes de cabinet constituent ainsi, ce qui se développe au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Elles acquièrent, dès lors, une vocation ornementale qui auparavant n'était que peu développée du fait, non seulement de leur petit nombre sur le marché, mais aussi de l'aspect de ces documents qui semblaient nécessiter des connaissances préalables et ne constituaient en rien une production artistique comme nous le rappelle Mireille Pastoureau⁵⁸. La production massive de ces documents notamment par les travaux de Bellin et Jefferys provoque un engouement pour ce type d'ornement. Les cartes des Amériques ont, au cours de ce processus, connu un grand nombre d'impressions. Mary Pedley Sponberg expose ainsi que les cartes sont occasionnellement imprimées à un très grand nombre « comme les deux milles copies de la carte des West Indies citée par Edward Cave dans le *Gentleman's Magazine*⁵⁹ ». Allant également dans le sens de cet ailleurs qui s'expose de plus en plus, Lenglet disait dès 1716 que les hommes veulent « connaître également tous

54. R-J Julien, *Catalogue de cartes géographiques*, Paris, 1763, p. 11.

55. Ibidem.

56. Lenglet du Fresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, Paris, 1716. Celle-ci fut rééditée et augmentée en 1736, 1742, 1768.

57. Mireille Pastoureau, « Collection et collectionneurs de cartes en France, sous l'Ancien Régime », in *Revue de la bibliothèque nationale*, n° 12, Paris, 1984, p. 11.

58. Ibidem, p. 7.

59. Mary Pedley Sponberg, *The commerce of cartography: making and marketing maps in eighteenth century, France and England*, Chicago, University of Chicago Press, 2005, p. 17. "such as the twenty thousand copies of a map of the West Indies cited by Edward Cave in the *Gentleman's Magazine*"

les pays ; on entre pour cela dans le détail aussi inutile qu'immense ; on se charge de plans des villes les plus éloignées, et que nous avons moins d'intérêt à connaître⁶⁰ ». L'attrait pour les cartes des pays lointains est donc important. Les colonies deviennent des terres que les contemporains veulent voir – au moins par le biais des cartes.

Un autre signe de cette effervescence cartographique est la transformation de la fonction de Géographe du Roi en Angleterre. Bloom fut en 1704, le dernier à être rétribué par le roi pour cette fonction⁶¹. Elle devient après lui, un titre honorifique, signifiant que celui qui le porte est celui qui fournit le roi en cartes et qui a un privilège de consultation des documents officiels. Si la fonction n'est plus rémunérée, mais que ce titre continue à être utilisé sur l'ensemble de notre période, nous pouvons penser que la commercialisation des documents cartographiques suffisait à la survie de celui qui était géographe du roi. Si les cartes des Antilles ne sont bien évidemment pas les seules à entrer dans le circuit de production, elles tiennent une place importante dans les marchés de la carte. Delisle par exemple, propose sept cartes des seules Antilles sur un catalogue en proposant au total cent-vingt-cinq⁶², soit 5,6%⁶³. Il n'est question ici que des originaux, nous ne savons combien de fois ces documents furent reproduits. Nicolas de Fer lui, dès la première version de son Atlas curieux fait figurer quatre cartes de notre espace, une carte des îles d'Amérique dans leur ensemble, une autre de la Jamaïque, une de Saint-Domingue et une dernière de la Martinique.

CONCLUSION

Ce qui ressort de ce moment d'échanges et de circulations est que les métropoles, plus que jamais, deviennent les lieux de centralisation des connaissances cartographiques des Antilles. Plus exactement, la cartographie de cabinet prend, à ce moment, une importance capitale dans nos productions et se détache peu à peu de ce qui est produit sur le terrain. Les institutions scientifiques, notamment françaises et anglaises, concourent aux échanges européens et à la mise en place, de ce fait, de cartes de plus en plus semblables de nos espaces insulaires. L'imprimerie explique en grande partie ce phénomène puisqu'elle permet de diffuser plus largement les productions cartographiques ou textuelles⁶⁴. Pourtant, ces cartes sont jugées par plusieurs historiens comme ne reflétant que très mal ce qui se fait sur les terrains⁶⁵. Elles ont donc le mérite de diffuser largement l'image des terres lointaines mais n'utilisent pas toujours les relevés les plus récents.

60. Lenglet du Fresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, Paris, 1716, p. 33.

61. Plusieurs textes font référence à cette évolution de statut. Ils sont tous conservés aux archives de Kew Garden sous les cotes LC 3/24 f° 25, LC 3/67 f° 28, LC 3/89 f° 21, LC 3/17 f° 21.

62. Nelson Martin Dawson, Charles Vincent, *L'atelier de Delisle : l'Amérique du Nord sur la table à dessin*, Québec, Septentrion, 2000.

63. Et c'est sans compter les cartes de l'Amérique continentale.

64. Conférer Henri-Jean Martin, Roger Chartier, Jean-Pierre Vivet, *Histoire de l'édition française*, 2 volumes, Paris, Promodis, 1983.

65. Olivier Chapuis notamment, juge ces publications comme ne relevant pas du même degré de perfection que ce qui est produit par les ingénieurs sur le terrain.

Différentes manières de faire ont conduit les savoirs à une mobilité de plus en plus grande. Que ce soit par la pratique des corsaires, par l'espionnage ou bien à cause de l'instabilité politique des îles, les connaissances géographiques, illustrées par les cartes, sont plus que jamais non seulement mobiles mais surtout le fruit d'une connaissance des productions étrangères. L'assimilation des connaissances ne pouvait se faire sans un tel mouvement tant des hommes que des productions. Les institutions savantes n'ont fait, dans leur mode de fonctionnement, qu'entériner ce qui se pratiquait déjà sur le terrain.

Les pactes scientifiques au sein des académies ou bien la formation des cartographes à l'ombre d'hommes préalablement reconnus comme savants en leur domaine ont indubitablement conduit la cartographie européenne à s'uniformiser. Ce qui faisait jusque-là de notre espace une particularité, devient en cette deuxième moitié du XVIII^e siècle, une norme dans le fonctionnement de la pratique de la cartographie. De plus, les institutions savantes ne fonctionnant pas en vase clos, leurs productions tendent à se diffuser dans les autres structures productrices. Jacques Nicolas Bellin par exemple, Hydrographe de la Marine française, est aussi membre de l'Académie des sciences et de la *Royal Society* de Londres. De fait, les travaux des académies se répercutent indubitablement dans sa production pour le compte de son ministère. Dès lors que ceux qui produisent la carte sont aussi ceux qui fréquentent le plus assidument ces structures, nous pouvons avancer que la production tend à devenir uniforme.

Le cas des collections est, lui, peut être plus compliqué à réinscrire dans une volonté de diffusion du savoir cartographique. Le cas de l'Angleterre où Georges III mêlant largement intérêts privés à ses obligations publiques constitue un fond extrêmement riche mais qui jusqu'en 1828 reste la seule propriété de la couronne est en cela emblématique de la récente importance de ces matériaux mais non de leur diffusion. En revanche, en France, la constitution d'une bibliothèque publique entre bien dans un procédé de démocratisation de l'accès aux savoirs. Certes celle-ci est principalement constituée de littérature mais les cartes en ce temps illustraient souvent les écrits. Par exemple, le Révérend Père Dutertre, plusieurs fois republié, met dans son ouvrage une carte de la Martinique qui est l'une – voire la – des plus célèbres encore aujourd'hui. Si ces collections restent des épiphénomènes, il n'en demeure pas moins qu'elles montrent un intérêt grandissant pour ces matériaux, notamment dans les très hautes sphères. Celles-ci étant les modèles des autres, nous pouvons supposer une tendance au mimétisme, notamment par le biais des phénomènes de Cour. Si le Roi aime les cartes, alors ses sujets vont sûrement s'y intéresser.

Les Atlas, mis à part celui produit en Angleterre, ne portent pas uniquement sur les Antilles. Pourtant, la place que ces dernières occupent au sein de ces publications, tend à démontrer les intérêts que les puissances avaient là-bas. Ils mettent ainsi au cœur de l'objet qui sert à présenter le monde, les espaces qui leur sont acquis. Peut-être est ce le seul moment de cette étude où nous pouvons regretter de ne pas travailler sur l'espace américain dans son ensemble car la disproportion entre cartes du nouveau monde et le reste serait encore plus parlante.